



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 03 avril 2025

Publié le : 11/04/2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. François BOUSSO (à partir de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 2), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 10), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 3), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 23), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 3), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 3), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 35 incluse), Mme Christine WERTHE

Mme Lorine GAGLILOLO

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Saïd MECHAI, Mme Juliette SORLIN, Mme Marie ZEHAF

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Jean-Hugues ROUX (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Valérie HALLER, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Benoît CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 9 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à compter de la question n° 14), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 36), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 36), Mme Marie ZEHAF à Mme Frédérique BAEHR

OBJET : 15 - Quartier 2030 - Programmation Appel à Projets 2025 : Antenne Petite Enfance et Loge.GBM

Délibération n° 007871

Quartier 2030 - Programmation Appel à Projets 2025 : Antenne Petite Enfance et Loge.GBM

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n°2	18/03/2025	Favorable unanime
Commission n°3	19/03/2025	Favorable unanime
Commission n°1	20/03/2025	Favorable unanime
Commission n°4	20/03/2025	Favorable unanime

Résumé :

Dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville et en complément de la programmation présentée dans une précédente délibération, il est proposé de subventionner l'Antenne Petite Enfance pour une action pour un montant de 3 000 € ainsi que Loge.GBM pour l'action de tranquillité résidentielle qu'il coordonne (60 172 €).

La participation financière de la Ville de Besançon, s'établirait à 63 172 € en complément des 265 799 € précédemment proposés

En complément de la délibération précédemment présentée dans le cadre de la programmation de l'appel à projets 2025 du Contrat de ville de GBM le présent rapport a pour objet d'attribuer des subventions de la Ville de Besançon à l'Antenne Petite Enfance (1 dossier – volet Education) et à Loge.GBM (volet Tranquillité Publique) pour un montant global de 63 172 €.

Ce montant complémentaire porte à la somme de 328 971 € le financement de la délégation Politique de la Ville pour la première programmation de l'Appel à projets 2025.

Le tableau ci-dessous précise la répartition de ces financements et les éléments d'information relatifs à ces 2 actions figurent dans les annexes du rapport précédemment présenté.

QUARTIERS	NUMERO DAUPHIN	PORTEUR DE PROJET	THEMATIQUE	PROJET	VILLE PROPOSE EDUCATION
Orchamps-Palente Planoise Clairs Soleil	316929	ANTENNE PETITE ENFANCE - APE	Education	Ateliers parentalité scolarisation 2-3 ans	3 000
QUARTIERS	NUMERO DAUPHIN	PORTEUR DE PROJET	THEMATIQUE	PROJET	VILLE PROPOSE DSTP
Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant		LOGE.GBM	Tranquillité et sûreté publique	Dispositif de Tranquillité Résidentielle et de Médiation Sociale	60 172
Montant total					63 172 €

Le montant total qui s'élève à 63 172 €, est financé comme suit :

- 3 000 € sur le budget de la Direction Education (Ville) sur la ligne de crédit 65.201.65748.0022027.21100

- 60 172 € sur le budget de la Direction Sécurité Tranquillité Publique (Ville) sur la ligne de crédit 65.10.65742.0022049.10500.

Ces subventions seront versées en une seule fois après notification de la décision (ou signature de la convention le cas échéant). Les porteurs de projets devront réaliser un bilan de l'action subventionnée et le transmettre au plus tard le 30 juin de l'année n + 1 (30 juin 2026 pour une action prenant fin au 31/12/2025).

Mmes Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (1) et Carine MICHEL (1) et MM. Damien HUGUET (1), Yannick POUJET (1) et André TERZO (2), conseillers intéressés ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue deux subventions concernant la première programmation de l'appel à projets du Contrat de Ville 2025 pour les montants suivants :

- 3 000 € à l'Antenne Petite Enfance,
- 60 172 € à Loge.GBM.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 7

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

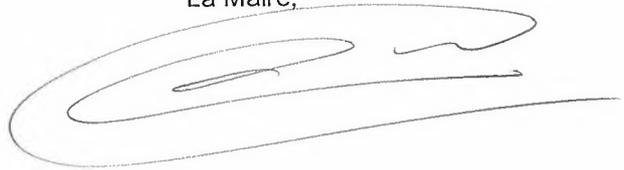
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Lorine GAGLILO
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT